

**DEPARTEMENT DU VAL D'OISE
ARRONDISSEMENT DE SARCELLES
CANTON DE MONTMORENCY
COMMUNE DE MARGENCY**

EXTRAIT DE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

*Date de Convocation 17/03/2023

*Date d'Affichage :17//03/2023

*Conseillers en exercice : 23

*Présents : 12

*Votants : 19

L'an deux mil vingt trois, le 23 mars à 20 heures 30, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni sous la Présidence de Monsieur BRUN Thierry, Maire.

Etaient présents : Monsieur Thierry BRUN, Maire

Madame Florence VILLE-VALLEE, Madame Isabelle CORNELOUP, Monsieur Michel PLAIGNAUD,
Monsieur Bernard GLENAT, Adjoints

Monsieur Hervé BERTRAND, Madame Muriel DANQUAH, Monsieur David DUMEUNIER, Monsieur Jean-Bernard LASMARRIGUES, Monique MORNACCO, Madame Céline POUTEAU Monsieur Dominique REVEILLERE,

Etaient absents excusés :

Monsieur Thierry ROUSSELET pouvoir à Monsieur Thierry BRUN,

Madame Murielle FANOUILLE pouvoir à Madame Florence Ville-VALLEE,

Monsieur Olivier SCARSETTO pouvoir à Monsieur Michel PLAIGNAUD,

Monsieur Fodé DIARRA pouvoir à Monsieur Dominique REVEILLERE

Madame Claudine BARRIE pouvoir à Madame Monique MORNACCO

Madame Rima Sophie GHADBAN pouvoir à Madame Isabelle CORNELOUP,

Monsieur Mohammed NIFA pouvoir à Monsieur David DUMEUNIER

Madame Isabelle LACOUR , Madame Emilie POUJOL, Monsieur Fabien BOSC, Monsieur Thierry LACOUR,

Monsieur Michel PLAIGNAUD a été désigné Secrétaire de séance.

DEL12 VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2023

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la présentation du Budget Communal par Madame Isabelle CORNELOUP, Maire Adjoint aux finances,

Considérant l'affectation des résultats de l'exercice 2022 par délibération N°7 du 23 mars 2023 après le vote du compte administratif,

Vu l'avis favorable à l'unanimité de la Commission des finances du jeudi 16 mars pour la section de fonctionnement, dépenses et recettes

Après lecture des différents chapitres,

Après explications données à l'Assemblée délibérante,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

DECIDE de voter la section de fonctionnement, dépenses et recettes, du budget primitif communal 2023 par chapitre de la manière suivante,

Accusé de réception en préfecture
095-219503695-20230324-DEL1223032023-DE
Date de télétransmission : 24/03/2023
Date de réception préfecture : 24/03/2023

SECTION DE FONCTIONNEMENT		
PARTIE DEPENSES		
Chapitre	Libellé	Crédits proposés
011	Charges à caractère général	1 176 723.89
012	Charges de personnel et assimilées	1 618 750.00
014	Atténuation de produits	107 000.00
65	Autres charges de gestion courante	209 958.11
66	Charges financières	25 000.00
67	Charges exceptionnelles	600.00
68	Dot aux provisions	2 742.48
042	Op d'ordre transfert entre sections	
023	Virement à la section d'investissement	1 059 480 99
	TOTAL	4 200 255.47
PARTIE RECETTES		
70	Produits services domaines et ventes diverses	310 610.00
731	Impôts et taxes	2 151 150.00
74	Dotations et participations	409 193.00
75	Autres produits de gestion courante	151 100.00
013	Atténuation de charges	16 000.00
76	Produits financiers (sf ICNE 762)	
77	Produits spécifiques	600.00
78	Reprises amort, dépréciations , prov	2969.18
72	Travaux en régies	
2	Résultat reporté	1 158 633.29
	TOTAL	4 200 255.47

Vu l'avis favorable à l'unanimité de la Commission des finances du jeudi 16 mars pour la section d'investissement dépenses et recettes,

Après lecture des différents chapitres,

Après explications données à l'Assemblée délibérante,

Après en avoir délibéré, 1 abstention, 18 voix pour, le Conseil Municipal de Margency,

DECIDE de voter la section d'investissement, dépenses du budget primitif communal 2023 par chapitre de la manière suivante,

SECTION D'INVESTISSEMENT		
Chapitre	Libellé	Crédits proposés
PARTIE DEPENSES		
10	Dotations, fonds divers et réserves	
13	Subventions d'investissement	
16	Emprunts et dettes assimilées	158 060.00
20	Immobilisations incorporelles	16 787.20
204	Subventions d'équipements versées	
21	Immobilisations corporelles	297 624.40
23	Immobilisations en cours	2 253 821.28
27	Autres immobilisations	
	Opération d'équipements	
041	Opérations patrimoniales	
001	Solde d'exécution reporté	
TOTAL		2 726 292.88

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

DECIDE de voter la section d'investissement, recettes du budget primitif communal 2023 par chapitre de la manière suivante,

PARTIE RECETTES		
10	Dotations, fonds divers et réserves	77 000.00
1068	excédent de fonct capitalisés	
13	Subventions d'investissement	1 154 923.34
138	Groupement de collectivités	
16	Emprunts et dettes assimilées	1 000.00
40	op d'ordre dot aux amortissements	
24	Produits des cessions	
021	Virement de la sect de fonct	1 059 480.99
040	Op ordre transfert entre sections	
041	Opérations patrimoniales	
001	Solde d'exécution reporté	433 888.55
TOTAL		2 726 292.88

DONNE tous pouvoir au Maire pour l'exécution de la présente délibération.

Le Maire certifie le caractère exécutoire de cet acte dès sa transmission en Sous-Prefecture le

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le T.A de Cergy Pontoise dans un délai de 2 mois à compter de sa publication ou notification

Fait à Margency le 24/03/2023

Le Maire,



Date de réception en préfecture
 035-219503695-20230324-DEL1223032023-DE
 Date de télétransmission : 24/03/2023
 Date de réception préfecture : 24/03/2023